

Statement of the Vice-Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions

30 November 2017

Estimates in respect of special political missions, good offices and other political initiatives authorized by the General Assembly and/or the Security Council

Thematic cluster II: sanctions monitoring teams, groups and panels, and other entities and mechanisms

(ACABQ reports: A/72/7/Add.12; related reports: A/72/371/Add.2)

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the special political missions (SPMs) under thematic cluster II (A/72/7/Add.12), on the Secretary-General's resource proposals for 2018.

Regarding staffing requirements, six new positions are requested to cover additional tasks and new areas of expertise for the Counter-Terrorism Committee Executive Directorate. Of the six positions, four are Legal officers (P-4), one Communication Officer (P-4) and one Political Affairs Officer (P-3). The Advisory Committee recommends approval of the five P-4 positions. Considering that the Executive Directorate currently has a total of five Political Affairs Officers (1 P-4, 3 P-3 and 1 P-2) in its Political Analysis and Research Cluster, the Committee is of the

view that the additional workload should be absorbed by the existing staff and therefore recommends against the establishment of the new position of a Political Affairs Officer (P-3).

The Advisory Committee recommends approval of the resources proposed by the Secretary-General, subject to its recommendations contained in paragraphs 13 and 16 of its report. The Committee requests that detailed information on the reductions arising from its recommendations should be provided to the General Assembly.

Thank you, Mr. Chairman.

Déclaration du Vice-Président du
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Le 30 novembre 2017

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Groupe thématique II : équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes

(rapport du Comité consultatif : A/72/7/Add.12; rapport correspondant : A/72/371/Add.2)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses du Secrétaire général pour 2018 concernant les missions politiques spéciales relevant du Groupe thématique II (A/72/7/Add.12).

Il est proposé de créer six postes pour permettre à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de faire face aux tâches supplémentaires et aux nouveaux domaines de compétence qui lui ont été attribués : quatre postes de juriste (P-4), un de responsable de la communication (P-4) et un de spécialiste des questions politiques (P-3). Le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition de création des cinq postes P-4. Étant donné qu'actuellement, l'équipe chargée de l'analyse politique et de la recherche à la Direction exécutive est composée de cinq spécialistes des questions politiques (1 P-4, 3 P-3 et 1 P-2), le Comité est d'avis que la charge de travail

supplémentaire devrait être absorbées par le personnel en place et recommande donc de ne pas créer le nouveau poste de spécialiste des questions politiques (P-3).

Le Comité consultatif recommande d'approuver les ressources demandées par le Secrétaire général, sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 13 et 16 de son rapport. Il demande que des informations détaillées sur les réductions résultant de ses recommandations soient communiquées à l'Assemblée générale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.